

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°347 | Septembre 2017

DOSSIER

Dans les coulisses du bulletin municipal

ZOOM

Associations en fête

Samedi 9 septembre, de 14 h à 18 h

Les associations bressaudes vous proposent de découvrir leurs activités à l'occasion d'une belle fête pleine de dynamisme, samedi 9 septembre, à partir de 14h.

De nombreuses animations sont prévues tout au long de l'après-midi, et le présentateur Jean-Pierre Roussel donnera la parole à chacune des 37 associations présentes.

L'inévitable buvette vous proposera des tartes et un atelier cuisine, et à partir de 18h, une soirée tartes flambées – guinguette sera animée par les associations Cook Event et Tout à fond avec l'orchestre de l'association Coda. Tous les bénéfices seront reversés à une association caritative.

Associations présentes pour vous informer

- Altytud' 630
- Les Amis de la Clairie
- Association Coda
- Association Familiale
- Association des Toujours Jeunes
- Bibliothèque pour Tous
- La Bressaude Athlétisme
- La Bressaude Badminton
- La Bressaude Basket
- La Bressaude CAF Escalade
- La Bressaude Golf
- La Bressaude Gymnastique
- La Bressaude Moto
- La Bressaude Pétanque
- La Bressaude Roue verte
- La Bressaude Ski
- La Bressaude Tennis
- La Bressaude Tennis de table
- La Bressaude Tir
- La Bressaude Triathlon
- Club Vosgien
- Compagnie Cent Scènes
- Comité de Jumelage La Bresse Menaka
- Football Club Haute Moselotte
- Groupe théâtral
- Foyer de ski
- Hautes Vosges Orientation
- Les Jardiniers de La Bresse
- Just'o'Corps
- Maison des Loisirs et de la Culture
- Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc
- Multi-accueil Les P'tits Amis de Oui-Oui
- Rayon de Soleil
- Résonance fm
- Les Restos du cœur

Démonstrations et animations proposées par les associations

- Questionnaire pour enfants avec la Bibliothèque pour Tous.
- Vente de carnets de tickets de cinéma à prix exceptionnel
- Démonstrations aikido, judo
- Sculpture sur bois, Zumba et jeux géants avec la Maison des Loisirs et de la Culture
- Jeux de Dara, charades et vente d'artisanat avec le Comité de Jumelage
- Balises à pointer avec Hautes Vosges Orientation
- Atelier de cartonnage et présentation de la Ruche avec l'Association Familiale
- Costume traditionnel avec l'Association des Toujours Jeunes
- Initiation au tir avec La Bressaude Tir
- Initiation au golf avec La Bressaude Golf
- Démonstrations de basket avec La Bressaude Basket
- Initiation à l'escalade avec La Bressaude CAF Escalade
- Démonstrations de gymnastique avec La Bressaude Gymnastique
- Initiation au tennis de table avec La Bressaude Tennis de table
- Essais sur Home-Trainings avec La Bressaude Triathlon
- Découverte de la pétanque avec La Bressaude Pétanque
- Activités et ventes de gâteaux avec Le Multi-accueil les P'tits Amis de Oui-Oui
- Démonstrations trial VTT avec La Bressaude Roue verte
- Démonstrations de trial moto avec La Bressaude Moto
- Démonstrations de ski roues avec La Bressaude Ski Club et Foyer de ski
- Animation musicale avec l'Association Coda
- Initiation au football avec le F.C.H.M
- Quizz sur les plantes avec les Jardiniers de La Bresse
- Atelier autour de l'astronomie avec Rayon de Soleil
- Bons d'achat à gagner avec Altytud'630
- Direct radio avec Résonance fm

Sur la scène :

- 15 h 30 et 16 h 30 :** Démonstrations de step et danse de salon solo avec Just'o'Corps
- 15 h et 16 h :** Interventions théâtrales et lecture avec la Compagnie Cent Scènes
- 17 h :** Répétition de l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc
- 18 h :** Guinguette avec le Groupe Coda



EDITORIAL



“ Chers Bressauds et Bressauds,

Après un été en demi-teinte, mais qui vous aura offert, je le souhaite, le repos, voici déjà septembre et le temps de la rentrée !

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-05

ACTUALITÉS P. 06-10

CINÉMA P. 10

DOSSIER P. 11-16

Dans les coulisses du bulletin municipal

TRIBUNE P. 17

OTL P. 18-19

DANS LE RÉTRO P. 20-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS-N°347

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Septembre 2017

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL et
associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

La rentrée scolaire est toujours un événement pour les élèves, les familles, les enseignants. C'est un temps important également pour la municipalité soucieuse de répondre aux divers besoins afin de préparer au mieux une nouvelle année scolaire.

Comme de coutume en cette période estivale, des travaux d'entretien et d'amélioration ont été réalisés dans les écoles maternelle et primaire, notamment cette année la dernière tranche des travaux de ventilation-chauffage-toiture pour le groupe scolaire, la pose d'un préau et pose de faux-plafonds à l'école maternelle.

Les deux mois d'été marquent toujours une pause pour chacune et chacun d'entre nous ; c'est la période de l'année où nous prenons le temps de faire le point avant une rentrée toujours très occupée à tous les niveaux. Nous ne manquerons pas de vous rendre compte des travaux qui vont nous occuper d'ici la fin de l'année.

Notre commune a de nombreux atouts et les touristes ne s'y trompent pas.

Je me réjouis de constater l'engouement constant du public, bressauds et vacanciers, pour participer et assister aux nombreuses manifestations sportives, culturelles, ludiques, aux marchés d'été, etc.

Je remercie toutes les entreprises, associations, bénévoles, personnel communal, qui œuvrent pour que notre commune soit accueillante et vivante.

Je profite également de ces quelques mots pour vous convier, le 9 septembre prochain, à une manifestation très attendue : « Associations en fête ». Vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'important tissu associatif local et son dynamisme.

À toutes et à tous, je souhaite une agréable rentrée.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 19 JUIN ET 24 JUILLET 2017

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Finances

Avis sur la fixation du tarif unitaire des vacations funéraires :

En application du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Maire de la commune doit assurer la police des funérailles et des cimetières. Il doit prendre les mesures générales de police destinées à assurer la sécurité publique, la salubrité publique, le maintien du bon ordre et de la décence dans l'enceinte du cimetière de la commune.

Le CGCT stipule qu'afin d'assurer l'exécution des mesures de police prescrites par les lois et règlements, les opérations de fermeture du cercueil, lorsque le corps est transporté hors de la commune de décès, ou de dépôt en cas d'absence d'un membre de la famille, et dans tous les cas lorsqu'il y a crémation, s'effectuent sous la responsabilité du Maire, en présence du garde champêtre ou d'un agent de police municipale délégué par le Maire. Il en ressort que seules ces opérations donnent désormais lieu à une surveillance obligatoire par ces fonctionnaires et

donnent lieu obligatoirement à la perception de vacations. Le montant de ces vacations est fixé à 25 €, montant ajouté aux frais d'obsèques, le cas échéant.

Admissions en non-valeur – créances éteintes

Les services de la Trésorerie de Cornimont, en charge du recouvrement des créances de la commune, ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créance sur des exercices antérieurs (de 2005 à 2016), les poursuites étant épuisées suite à des procès-verbaux de carence, des dossiers de surendettement ou des liquidations judiciaires en insuffisance d'actif.

Ces créances relativement importantes impactent :

- Le budget principal pour un montant de 26 652,61 €
- Le budget de la RME pour un montant de 12 785,34 €
- Le budget de l'EAU pour un montant de 6 956,85 €
- Le budget de la FORET pour un montant de 9 032,99 €
- Le budget LOCATION FONDS pour un montant de 950,18 €

Marchés publics

Adhésion de la commune de La Bresse au groupement de commande « Bois-Energie 2017 » du pays de Remiremont et de ses Vallées.

À l'initiative du Pays de Remiremont et de ses Vallées, les communes de La Bresse, Fresse-sur-Moselle et Cornimont envisagent de s'associer de nouveau, afin de grouper l'achat et la livraison de plaquettes forestières de bois déchiqueté, destinées à alimenter leurs installations de chauffage au bois. Le Centre d'Hébergement, d'Accueil et de Soins des Vosges Méridionales (situé au Val d'Ajol) a manifesté sa volonté d'intégrer ce groupement de commandes « bois – énergie 2017 ».

Il s'agit donc aujourd'hui de poursuivre et d'étendre cette expérience intercommunale de groupement d'achats, et ce pour la prochaine saison de chauffe (septembre 2017 – juin 2018).

À cet effet, un groupement de commandes doit être de nouveau constitué, qui aura donc pour objet de permettre à notre commune, pour ce qui la concerne, de passer ensuite, avec le ou les titulaires proposé(s) à l'issue d'une procédure groupée, le marché consistant en l'achat et la livraison de plaquettes forestières de bois déchiqueté à la hauteur de nos besoins propres.

La Commune de La Bresse sera coordonnatrice de ce groupement et elle sera, à ce titre, chargée d'organiser et assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents. Chaque commune pourra ensuite passer, avec le ou les co-contractant(s) proposé(s) à l'issue de cette procédure, un marché individuel à la hauteur de ses propres besoins, de même qu'elle en assurera ensuite le suivi et le contrôle de la bonne exécution. Une convention constitutive du groupement sera signée avec l'ensemble des autres communes adhérentes. Un représentant titulaire (Maryvone Crouvezier) et un

suppléant (Jérôme Mathieu) ont été désignés pour faire partie de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur le choix de l'attributaire du marché.

Convention d'objectifs et de moyens - O.T.L

Par délibération du 12 septembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de maintenir l'Office du Tourisme communal de la Bresse créé par délibération du 28.12.1998, sous la forme d'un Établissement Public Local, et dénommé « Office de Tourisme et Loisirs de La Bresse ».

L'Office de Tourisme assure l'accueil et l'information des touristes, ainsi que la promotion touristique de la commune, en coordination avec le Comité Départemental et le Comité Régional du Tourisme. Il contribue à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local. Il peut être chargé par le Conseil Municipal de tout ou partie de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique communale du tourisme et des programmes communaux de développement touristique, notamment dans les domaines de l'élaboration des services touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, des études, de l'animation des loisirs, de l'organisation de fêtes et de manifestations culturelles.

L'Office de Tourisme peut commercialiser des prestations de services touristiques. Il peut être consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques.

Lors de cette même séance du 12 septembre 2016, le Conseil Municipal a demandé le classement de la Commune en station classée de tourisme, le classement actuel arrivant à échéance au 1er janvier 2018.

Le classement en 1^{re} catégorie de l'OT constitue toutefois un préalable indispensable pour pouvoir prétendre à ce classement et la passation d'une convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'Office de Tourisme est une des conditions de l'obtention de ce classement de l'Office de Tourisme en 1^{re} catégorie.

Par ailleurs, dans son rapport d'observations définitives sur l'examen de la gestion de la commune de 2008 à 2014, présenté au Conseil Municipal lors de sa séance du 13 février 2017, la Chambre Régionale des Comptes a également souligné la nécessité d'une convention entre la commune et l'Office de Tourisme afin de formaliser les missions

confiées à l'Office de Tourisme par la commune, ainsi que leurs relations financières.

Une convention d'objectifs et de moyens a donc été établie, en concertation avec l'OTL, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2017.

Marchés

Les avenants et marchés à procédure adaptée ou autres ci-dessous ont été conclus, soit par décisions du Maire, soit par délibération au conseil municipal (délibération si montant HT supérieur à 200 000 €) :

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Prestations de service pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (Offre de base + tranches conditionnelles 1 (Étude entrées de ville - Amendement Dupont) et 2 (dossiers CDPENAF))	Vidal Consultants – EMC Environnement de Paris	54 950,00	65 940,00
Travaux de création d'un réseau basse tension souterrain au lieu-dit « Grouvelin »	STPHV	14 519,00	17 422,80
Avenant n° 1 au marché de travaux d'eau potable Rue Mougel-Bey	Molinari	21 090,00	25 308,00
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>119 607,50</i>	<i>143 529,00</i>
Avenant n° 1 au marché de travaux de réalisation d'un préau à l'École maternelle La Tourterelle	Constructions du Raindé	850,00	1 020,00
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>24 204,27</i>	<i>29 045,12</i>
Avenant n° 1 au marché de travaux de réaménagement des extérieurs au camping du Haut-des-Bluches, Lot.1	Menuiserie Gehin	-191,00	-229,2
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>30 598,50</i>	<i>36 718,20</i>
Marché de travaux de modification de WC publics pour intégration d'une cabine toilettes PMR	EURL Frédéric Valdenaire	14 752,00	17 702,40
Marché de travaux dans les bâtiments communaux Lot Plâtrerie Faux plafonds	EURL Vosgestyle à Dogneville	11 887,00	14 264,40
Marché de travaux de modification du réseau HTA et BT « Le Panoramic »	Molinari	28 767,50	34 521,00
Avenant n° 1 au marché de travaux de transformation de l'ancienne MLC en Maison des Associations - Lot 4 Menuiseries intérieures-	Menuiserie Valdenaire	1 506,00	1 807,20
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>10 725,00</i>	<i>12 870,00</i>
Avenant n° 1 au marché de travaux de transformation de l'ancienne MLC en Maison des Associations – Lot 1 VRD Gros Œuvre	SARL Zozik	1 816,04	2 179,25
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>44 872,48</i>	<i>53 846,98</i>
Avenant n° 1 au marché de travaux de transformation de l'ancienne MLC en Maison des Associations – Lot 6 Plomberie	SARL Cunin	1 342,05	1 610,46
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>4 808,50</i>	<i>4 896,60</i>
Marché de travaux de mise en place de clôture pour la protection des périmètres de captage d'eau potable	SNEE / Dirickx Espace Clôture Saulcy/Meurthe	20 360,00	24 432,00
Avenant n° 1 au marché de travaux de transformation de l'ancienne MLC en Maison des Associations – Lot 10 Élévateur PMR	SARL A.T.D.	1 565,46	1 651,56
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>18 965,46</i>	<i>20 008,56</i>
Marché de travaux dans les bâtiments communaux – Lot revêtements de sol	Entr. Berranger	6 460,18	7 752,22
Avenant n° 2 au marché de travaux de réhabilitation du complexe nautique des Proyes - Lot 8 Menuiseries intérieures	Menuiserie Valdenaire	863,00	1 035,60
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>19 092,40</i>	<i>22 910,88</i>
Marché de travaux : Valorisation du Col de Grosse-Pierre			
Lot réseaux secs éclairage	Molinari	39 790,78	47 748,94
Lot VRD Espaces verts	TRB/Molinari	272 175,85	326 611,02
Marché de mise en œuvre d'enrobés – Programme Voirie 2017	STPI Ronchamp	79 614,00	95 536,80
Marché de travaux : Renforcement et modernisation du réseau électrique de Grosse-Pierre (y compris option Telecom et éclairage public)	Molinari	181 675,00	218 010,00
Marché de travaux : Création d'un réseau d'eau potable et enfouissement réseaux secs HTA fibre, secteur Belle-Hutte – Le Nol	Molinari	297 485,00	356 982,00
Marché de travaux : Reconversion de la station de traitement et d'augmentation de la capacité de stockage du réseau d'eau potable du Chajoux			
Lot 1 Terrassement et VRD	Peduzzi TP Vagney	67 600,00	81 120,00
Lot 2 Génie civil	Delot Anould	204 932,05	245 918,46
Lot 3 Hydraulique & equip.electromec.	À attribuer		

CONSEIL MUNICIPAL

Contrats - conventions - baux

Les contrats, conventions et baux suivants ont été conclus :

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Bail agricole Haut de Bellegoutte 11 4838 ha	GAEC du Perhy / EARL du Rondfaing	7,55 €/ha	9 ans
Bail de location d'un local industriel à l'Usine du Daval (311 m ²)	SARL Mengin et fils	321 € HT/mois	9 ans
Bail de location de locaux communaux à la Maison du Chajoux (115 m ²) pour activité de formation professionnelle	CCI des Vosges	600 € net/ mois, toutes charges comprises sauf chauffage	3 mois avec tacite reconduction, dans la limite de 6 ans
Avenant à la convention initiale d'occupation précaire et temporaire de locaux communaux	Association Rayon de Soleil	/	Du 1 ^{er} au 31 août 2017
Mise à disposition précaire et temporaire d'un local communal pour le service de médecine de prévention	Centre de Gestion FPT des Vosges	Gratuit	3 ans
Transfert de concession en forêt communale Parcelle 63 Les Champis (10 ha)	M. Bruno Arnould EARL des Champis	7,55 €/ha	Jusqu'au 14 juin 2022
Transfert de bail agricole Envers du Chajoux et Grouvelin (32 799 ha)	GAEC des Champis EARL des Champis		Jusqu'au 23 avril 2023
Convention de mise à disposition gracieuse du bus communal	MLC, Association Familiale, Association Les P'tits Amis de Oui-Oui, Association Rayon de Soleil	/	Été 2017
Mise à disposition gratuite de terrain AN 369p (200 m ²)	SCI Aux Fouges Martine Arnould	Gratuit	1 an reconductible
Convention de mise à disposition d'un local à l'Espace Famille (de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h)	Association Rayon de Soleil	Gratuit	Du 7 juillet au 1 ^{er} septembre 2017 (hors week-ends)
Mise à disposition de terrain communal pour pose de capteurs de température (météo)	Société AgrosParisTech Nancy	Gratuit	3 ans
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval (135 m ²)	Société Weiss France	135 € HT/mois	23 mois

Demandes de subventions

Objet	Taux
Demande de subvention au titre du programme LEADER du Pays de Remiremont et de ses vallées pour la création d'un sentier de découverte du paysage industriel (sentier textile) Estimation coût global 40 649,80 € HT	25 % du montant HT soit 10 162 €
Demandes de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (FSIL 2017) et au Conseil Départemental des Vosges pour des travaux de rénovation de toiture de la Mairie Estimation des travaux : 89 162,00 € HT	FSIL : 40 % /montant HT, soit 35 665 € CD 88 : 8 % du montant HT, soit 7 133 €
Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (FSIL) pour la construction d'un nouveau funérarium Estimation coût des travaux : 577 950,00 € HT	114 600 €

Cessions de gré à gré

Objet	Montant
Cession d'une œuvre d'art « Couple Berifore » de Claude Kabre à M. Éric Havez	750,00 €
Cession d'une œuvre d'art « The Ape » de Pitro Bies à M. Gé Pellini	500,00 €
Cession d'une œuvre d'art « Astérior » de Nestor Vildoza au Restaurant La Passerelle	500,00 €
Cession d'une œuvre d'art « Deux visages de même réalité » de Mariana Brihuega au Restaurant La Passerelle	500,00 €
Cession d'une œuvre d'art « Les amours et la séparation » de Alexander Lakhno au Domaine de Py à Le Valtin	375,00 €
Cession d'une œuvre d'art « Arc en ciel et pluie » de Gholamrez Moradian à M. Grégoire Bluntzer	509,99 €
Cession d'une œuvre d'art « Luz y Vida » de Nazario Veliz à M. Grégoire Bluntzer	1 107,63 €
Cession d'une œuvre d'art « Mysteries of America » de Marcela Adriana Demartini à Mme Pascale Robineau	1 050,00 €

Urbanisme - Patrimoine

Travaux sur le bâtiment de la Mairie

Des travaux de remplacement de toiture du bâtiment de la Mairie ont été budgétés et sont envisagés pendant le deuxième semestre 2017 ou au printemps 2018.

L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment, de garantir la bonne conservation des archives, de supprimer les nombreuses cheminées obsolètes et de rénover la couverture tuile. La suppression des huit cheminées modifie l'aspect extérieur. De ce fait, une demande d'autorisation d'urbanisme nécessaire à ces aménagements (Déclaration Préalable) a donc été déposée.

Cession de terrain :

La parcelle AK672 - (1052 m²) - lot n° 23 à la « Zac du Breuil », rue du Petit Bois, a été cédée à M. et Mme Ledet, aux conditions suivantes :

- Tarif : selon délibération n° 54/2012 du 26/03/2012, soit 63,03 €/m² s'agissant d'un projet en résidence secondaire
- Zone 3, habitation style chalet admise - zone UB -
- Frais d'acte à la charge de l'acquéreur

Rapports d'activité 2016

SIVU Tourisme Hautes-Vosges

La Commune de La Bresse est adhérente au SIVU Tourisme Hautes-Vosges.

En application de l'article L 5211-39 du CGCT, le président du Conseil Syndical doit fournir à chaque collectivité adhérente un compte rendu comptable et financier, ainsi qu'un rapport d'activité annuel. Le contenu du rapport a été commenté lors du Conseil Municipal, notamment :

- La commune de La Bresse participe à hauteur de 54315€ sur un total SIVU de 174040€ ; l'exercice 2016 présente un excédent de 43730€ en fonctionnement et un déficit de 3435€ en investissement reportés sur le budget 2017.
- La totalité du Budget de Fonctionnement du SIVU a été affectée à des actions de promotions, de communication et de commercialisation de la destination Hautes-Vosges.
- Actions promotionnelles dans une stratégie départementale, régionale, dans le cadre de la destination phare Hautes-Vosges.
- Opérations spécifiques « SIVU Tourisme » en partenariat avec les OT des Hautes-Vosges et sur proposition de la commission consultative.
- Marchés prioritaires : pour la France : Paris/Ile de France, Grand Est, Nord Pas-de-Calais Picardie, Bourgogne Franche-Comté et pour l'étranger : Le Bénélux et plus particulièrement la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre (participation au France Show à Londres)
- Moyens et outils promotionnels afin de fédérer les acteurs touristiques autour de certaines thématiques : l'offre vélo, l'offre famille, la filière Nordique So Nordic, etc.
- Ses principales missions transversales : assurer la coordination des stations Ski France du massif des Vosges en relation avec France Montagne, et accompagner les communes et OT adhérents sur des projets d'intérêts intercommunaux et sur des dossiers relatifs à la destination phare Hautes-Vosges, sur la filière nordique.

Ce rapport est tenu à la disposition du public et consultable en Mairie, à la Direction Générale.

Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'Eau

Le Maire de chaque commune ayant en charge la gestion d'un service d'eau doit présenter chaque année au Conseil Municipal un rapport sur le dit service, au plus tard 9 mois après la clôture de l'exercice concerné. Ce rapport a été donc commenté en séance de conseil ; il fait état des ressources en eau de la commune au plan qualitatif et quantitatif et comporte de nombreux renseignements statistiques.

Point important : il fait apparaître le coût réel au m³ du prix de l'eau par le biais d'une facture proforma, arrêtée à 120 m³ pour permettre une comparaison entre communes à l'échelon national.

Quelques chiffres et commentaires :

- 12 121 abonnés en 2016 (+ 1965 par rapport à 2015)
- 7 140 résidences principales et 7 981 résidences secondaires desservies.
- 2 930 compteurs en 2016 (2975 en 2015)
- Indicateur financier (pour une consommation de 120 m³) :
 - Abonnement : 88,25 € pour l'eau
 - Consommation : 31,98 €
 - Redevances et taxes : plus de 50 €
 - Abonnement assainissement : 150 €

La consommation globale en 2016 a diminué de 12000 m³, les rendements ont été augmentés. De grosses fuites ont été réparées sur les réseaux du Chajoux et de Vologne. On note de gros travaux en 2016/2017

Le coût de fonctionnement du service a augmenté de 3,5 % (frais de personnel et autres)

Le service des eaux fonctionne bien avec un personnel performant, très volontaire et qui renseigne bien les élus sur les investissements prioritaires à réaliser.

Les travaux à La Lande vont être terminés, et devraient apporter une solution aux problèmes de qualité de l'eau du secteur.

Le rapport annuel 2016 est consultable en Mairie, ou sur le site labresse.fr.

Délégations de services publics (DSP)

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'à la qualité du service. Un résumé de ces rapports a été distribué aux conseillers municipaux et commentés en séance. Ils retracent la saison 2016/2017 de Lispach Exploitation, les Téléskis du Brabant, l'exploitation des remontées mécaniques de La Bresse-Hohneck, ainsi que les résultats 2016 de l'exploitation du Restaurant La Passerelle et du Bowling. La Bresse-Lispach, et La Bresse-Brabant, ainsi que l'année 2016 pour la cafétéria La Passerelle.

Les rapports sont consultables en Mairie, ou sur le site labresse.fr.

ACTUALITES

La Commune de La Bresse

Recrute

Un(e) assistant(e) de gestion comptable

Poste à temps complet - À pourvoir dès que possible

Missions principales du poste proposé

- Assurer le traitement comptable des dépenses et des recettes
- Assurer le lien avec les usagers, les fournisseurs, les services de la Trésorerie et les services utilisateurs
- Gérer de la facturation
- Assurer le suivi de l'inventaire et des tableaux d'amortissement

Statut :

- Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux

Profil recherché :

- Diplôme de niveau III (bac+2) dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion souhaitée
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité appréciée
- Expérience sur un poste similaire appréciée
- Sens du service public, discrétion, bonnes qualités relationnelles
- Capacités d'adaptation, esprit d'initiative
- Sens de l'organisation, rigueur

Vous pouvez vous renseigner...

Sur le poste : Service Finances - Odette Claudel

Sur le plan administratif : Service Ressources Humaines - Sylviane Remy - Tél. : 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV)
avant le 10 septembre 2017 à Monsieur le Maire - 12 Place du
Champel - 88250 La Bresse

Commission des terrains

En vue de la tournée d'automne de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une location de terrain communal sont invitées à déposer leur demande **pour le 25 septembre au plus tard, exclusivement par lettre adressée à M. le Maire - Commission des terrains - B.P. 11 88250 La Bresse.**

Appel à candidature : conseil de développement de la CCHV

Le conseil de développement a pour objectif d'associer la société civile à la conduite des politiques publiques et à toutes les problématiques concourant à l'aménagement et au développement de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges. Lieu d'échange et de réflexion, il se veut force de proposition, capable, grâce à ses avis, d'éclairer les élus dans leurs choix. Son travail vient compléter et enrichir celui de la communauté de communes au travers d'un dialogue permanent et constructif avec les élus.

Il est ouvert à tous les habitants majeurs et à tous les acteurs (associations, entreprises...) se trouvant sur le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges n'ayant pas de mandat d'élu local.

La participation au conseil de développement se fait sur la base d'un engagement volontaire et bénévole des personnes candidates.

*Si vous êtes intéressés pour en faire partie,
téléchargez le formulaire de candidature sur le site
labresse.fr (rubrique docs à télécharger) et retournez-le
à la CCHV pour le 20 septembre.*

Rythmes scolaires.

Fin juin, le gouvernement a fait paraître un décret laissant la possibilité aux communes qui le souhaitaient de revenir à la semaine de 4 jours.

Aussitôt, Mme l'adjointe aux affaires scolaires a mis en place une concertation avec les conseils d'écoles, les enseignants, les services de l'Éducation nationale, les représentants des parents et les services de la mairie.

À l'issue de cette concertation, la municipalité a transmis une proposition d'organisation des rythmes scolaires sur 4 jours en maintenant des NAP le mercredi matin.

À notre grand étonnement, les services départementaux de l'Éducation nationale ont refusé ce passage aux 4 jours. Aussi, nous avons ressaisi le directeur départemental, Monsieur Bourel, pour lui faire part de notre incompréhension en lui demandant de revoir sa position, ce qu'il s'est engagé à faire à l'issue des congés de ses services, soit après le 28 août.

Soyez sûrs de notre engagement pour obtenir le retour à la semaine de 4 jours et si nous ne l'obtenons pas pour cette rentrée, nous redéposerons un dossier la rentrée suivante.

À l'heure où nous bouclons ce bulletin (28 août), les négociations sont toujours en cours avec les services de l'Académie.

Les chantiers de l'été en images



▲ Rue Mougel Bey



▲ Rue des Champions



▲ Grosse Pierre - Réseau d'eau



▲ Grand Rue



▲ Grand Rue



▲ Aire à containers, en bas du Chajoux



▲ Pont du Void



▲ Ventilation des salles de classe, école du Centre



▲ Réfection de la piste de saut, stade des Champions

KARAM'ELLE

Nouvelle collection

5, Place du Champetel - 88250 La Bresse



Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichement
Débardage
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE

03.29.25.62.29
06.81.46.02.28

remi.curien@wanadoo.fr



ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants

GAEC d'Entre les Gouttes

La boutique du GAEC a ouvert ses portes au mois de mai et vous propose des produits frais comme des yaourts, des fromages et de la tomme, le tout à base de lait de brebis. Selon la saison, d'autres produits prendront leur place dans la vitrine. N'hésitez pas à découvrir cette nouvelle adresse gourmande en pleine nature !

Retrouvez les infos sur la page Facebook « GAEC d'entre les gouttes »

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 10 h - 11 h 30 et 17 h - 19 h

Dimanche : 10 h - 11 h 30 - Fermé le mardi et jeudi

15 Route de Moyenmont - Tél. : 06 81 96 16 61



Laur'du temps

Diplômée dans l'esthétique et spécialisée dans le soin du corps grâce à une formation praticienne spa, Laura vous propose de nombreux massages bien-être et de relaxation à but non thérapeutique.

Massages de 15 à 90 minutes (Californien, deep-tissus, shiatsu, pierres chaudes, réflexologie plantaire...)

Uniquement sur rendez-vous - 2 Rue de la Résistance - laurdutemps@gmail.com

Tél. : 07 71 05 20 32 - Facebook : Laur' du temps

Photographe Marc Fulgoni

Studio-photo : Portraits (bébés, enfants, adultes, animaux s'ils ne sont pas trop gros !) - Photos d'identité pour tous documents officiels ou non - Packshot (photographie d'objets)

Expo-vente : Présentation de photographies sur différents supports et formats - Vente directe et possibilité d'envoi à domicile

Autres services proposés : Photographie événementielle privée et professionnelle - Photographie immobilière - Tirages jusqu'au format 30 x 45 cm - Numérisation de photos papier anciennes ou récentes. - Retouches de photo anciennes ou récentes (intervention sur la photo numérisée)

www.marccfulgoni.fr - 18 rue de l'Eglise - contact@marccfulgoni.fr

Tél. : 06 37 31 38 91



Du foot au féminin

Le Football Club de la Haute-Moselotte se conjugue au féminin pour la saison 2017-2018 : dès mercredi 20 septembre, si tu es une fille âgée de 4 à 12 ans, tu peux venir t'amuser une heure avec tes copines pour découvrir des jeux autour du football.

Rendez-vous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 au stade des Champions. Ce créneau gratuit (toute l'année) est réservé aux filles et encadré par un dirigeant diplômé.

Renseignements : Patrick Perrin

Tél. : 06 47 24 72 72

Découvrir le tennis

C'est la reprise à l'école de tennis. Pour découvrir le plaisir de jouer avec la petite balle jaune et développer coordination, concentration et mental, vous pouvez rejoindre la section Tennis de La Bressaude. Elle propose cette année un entraînement des jeunes les mardis soir de 17 h à 18 h (débutant) ou de 18 h à 19 h (confirmé).

Informations :

tennisclublabresse@gmail.com

Tél. : 06 21 52 62 08 - labressaude.fr



Open d'escalade

Le 14 octobre prochain, La Bressaude CAF escalade organise un Open d'escalade à la halle des congrès.

Au programme : escalade sur blocs et voies en musique avec de nombreux clubs de la région.

Plus de précisions sur le programme de la journée dans le prochain numéro.

Une nouvelle saison commence

Jeudi 7 septembre, à 19h, le rideau s'ouvre sur une nouvelle saison artistique à la Maison de La Bresse. À l'occasion du vernissage de l'exposition de l'automne, la saison 2017-2018 sera présentée au public, en présence des artistes (Jeannine Richard, Philippe Colignon, Annie Tremsal, Anita Rautureau...). Les comédiens de la Compagnie du Plateau Ivre animeront la présentation, faisant de ce moment un véritable spectacle.

Que vous soyez habitués de la Maison de La Bresse, ou que vous n'y ayez jamais mis les pieds, amateur d'art ou non, vous êtes tous invités à cette soirée d'ouverture de saison, qui se clôturera par un verre de l'amitié !

Calligraphie contemporaine, Jeannine Richard

L'exposition de l'automne présente des tableaux de calligraphie réalisés par Jeannine Richard. Cette artiste vosgienne travaille des calligraphies variées, latines pour la plupart (cursive gothique, onciale, caroline, gothique textura, chancelière, mérovingienne de Luxeuil...), parfois d'inspiration hébraïque, indienne ou tibétaine, modernes ou même inventées.

Gouache, brou de noix, aquarelle ou encres de toutes sortes sont les matières que ses outils variés (plumes, pinceaux, objets détournés) transforment en œuvres d'art.

Ses tableaux présentent ainsi de manière artistique des citations ou courts textes très parlants.

Fidèle à sa vocation éducative, la Maison de La Bresse vous propose de nombreuses animations pour adultes et enfants tout au long des 9 semaines d'exposition.



L'exposition se tient du 8 septembre au 12 novembre, à la Maison de La Bresse. Vernissage ouvert à tous jeudi 7 septembre à 19h.



Gens d'ici

La nouvelle exposition des Racines Bressautes (club d'histoire locale de la MLC) propose une cinquantaine de photos de famille, de mariage, d'école ou de classe. L'interactivité est le maître-mot de cette exposition : en observant les photos présentées, vous

reconnaitrez sans doute des visages connus, des « gens de La Bresse » et vous pourrez les inscrire sur des fiches prévues à cet effet, permettant ainsi aux Racines Bressautes d'étendre leurs connaissances sur les Bressautes d'autrefois.

Une expérience de mémoire aussi nostalgique que constructive !

Exposition présentée jusqu'au 28 septembre

2000 choristes

On ne présente plus cet incontournable spectacle : la chorale La boîte à chansons organise un bus pour vous permettre d'aller écouter les 2000 choristes au Galaxie d'Amnéville dimanche 29 octobre à 15h.

Le thème de cette 5^e édition est « Les plus belles musiques du 7^e art ».

Riche d'émotions et de souvenirs, le répertoire constitué d'airs très connus a été soigneusement travaillé par les choristes participants.

Avec 2000 choristes, un orchestre symphonique, un rythmique, le Chœur de Lorraine, le chœur de la maîtrise de la cathédrale de Metz, et en compagnie de Véronique Dicaire, Bruno Pelletier et Slimane, ce spectacle promet d'être grandiose !

*Réservation auprès de Bernard Pierrat :
03 29 25 50 15 / 06 21 88 35 50*

Tarif : 72€ comprenant le trajet en bus et le billet d'entrée (catégorie 1), à régler à l'inscription.

*Départ de La Bresse 11h
(possibilités de plusieurs arrêts ensuite)*

Coup de cœur à la bibliothèque

Les Bibliothèques Pour Tous des Vosges ont sélectionné trois livres, dans le cadre de la 16^e Opération Coups de Cœur, qui se déroule jusqu'au 15 octobre :

- Toutes ces choses à te dire, de Frédérique Volot
- Destiny, de Pierrette Flutiaux ;
- Article 353 du Code Pénal, de Tanguy Viel.

Votez pour vos livres préférés et, après une question subsidiaire, vous pourrez peut-être gagner des lots si vous avez trouvé le tiercé gagnant qui sortira du dépouillement départemental.

Vous pouvez participer, que vous soyez abonné ou non à la Bibliothèque.

Bibliothèque ouverte au CCS, 12 rue Mougél Bey, les mercredis, 9h30-11h30 et 14h-16h, et samedis, 16h30-18h30

Plus d'info sur : cbptlabresse.blogspot.fr

ACTUALITES

20h04

De la géographie sans détour

Pour la troisième année, le Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges s'invite à La Bresse !

Pour la troisième fois cette année, la Maison de La Bresse vous propose une soirée « 20h04 De l'idée sans détour », dans son décor de plateau télé !

C'est donc une soirée spéciale géographie qui vous attend vendredi 29 septembre : trois intervenants et un artiste auront droit chacun à 20 minutes pour vous passionner !

Julien Migozzi, géographe à l'université de Grenoble, se propose de réfléchir au mythe du rugby sud-africain comme sport de blanc.

Paul de Zardain, analyste économique d'origine amérindienne, parlera de l'identité amérindienne en 2017 (histoire, environnement, langue), en prenant l'exemple des tribus du Sud-Ouest (Tiwa, Navajo, Jicarilla Apache).

Quentin Biville, géographe à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, interviendra sur le thème du panda, animal-trésor pour la Chine.

Enfin, l'artiste Thierry Boecasse jouera de la kora et des percussions africaines.

Ces interventions sont liées au thème du FIG, « territoires humains et mondes animaux », dont le pays invité est l'Afrique du Sud.

La soirée s'achèvera autour d'un verre de l'amitié, pour continuer la discussion avec les intervenants qui vous auront le plus interpellés.

Vendredi 29 septembre, 20h04, Maison de La Bresse



20:04
De l'idée sans détour

AVEC LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

QUENTIN BIVILLE
Le panda géant : quel animal-trésor pour la Chine ?

JULIEN MIGOZZI
Le rugby en Afrique du Sud : un sport de Blancs ?

PAUL DE ZARDAIN
Les Amérindiens : quelle identité en 2017 ?

THIERRY BOECASSE
spectacle de kora

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 6 septembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces
ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 6 au 12 septembre



LA PLANÈTE DES SINGES - SUPRÉMATIE

Sortie : 2 août 2017 (2h20). Science-fiction, Action, Aventure américaine réalisée par Matt Reeves avec Andy Serkis, Woody Harrelson, Steve Zahn
Dans ce volet final de la trilogie, César, à la tête des Singes, doit défendre les siens contre une armée humaine prônant leur destruction. L'issue du combat déterminera non seulement le destin de chaque espèce, mais aussi l'avenir de la planète.

DJAM

Sortie : 9 août 2017 (1h37). Drame français, turc, grec réalisé par Tony Gatlif avec Daphne Patakia, Simon Abkarian, Maryne Cayon

Djam, une jeune femme grecque, est envoyée à Istanbul par son oncle Kakourgos, un ancien marin passionné de Rébétiko, pour trouver la pièce rare qui réparera leur bateau. Elle y rencontre Avril, une Française de dix-neuf ans, seule et sans argent, venue en Turquie pour être bénévole auprès des réfugiés. Djam, généreuse, insolente, imprévisible et libre la prend alors sous son aile sur le chemin vers Mytilène. Un voyage fait de rencontres, de musique, de partage et de espoir.

Semaine du 13 au 19 septembre



BIGFOOT JUNIOR

Sortie : 16 août 2017 (1h31). Animation, Famille belge réalisée par Ben Stassen, Jérémie Degruon
Adam, un adolescent rêveur et solitaire, doté de pouvoirs surnaturels, décide de partir à la recherche de son père, disparu depuis des années dans des circonstances plus que mystérieuses. Son enquête le mène rapidement à la rencontre d'une créature tout aussi magique que légendaire : Le Bigfoot ! Commence alors pour eux deux une aventure extraordinaire au cœur de la forêt peuplée d'adorables animaux, sans savoir qu'une dangereuse organisation est sur leurs traces et prête à tout pour mettre la main sur le Bigfoot...

LA TOUR SOMBRE

Sortie : 9 août 2017 (1h35). Fantastique, Aventure américaine réalisée par Nikolaj Arcel avec Idris Elba, Matthew McConaughey, Tom Taylor (IV)
Le dernier Pistolero, Roland Deschain, est condamné à livrer une éternelle bataille contre Walter O'Dim, alias l'Homme en noir, qu'il doit à tout prix empêcher de détruire la Tour sombre, clé de voûte de la cohésion de l'univers. Le destin de tous les mondes est en jeu, le bien et le mal vont s'affronter dans l'ultime combat, car Roland est le seul à pouvoir défendre la Tour contre l'Homme en noir...

Semaine du 20 au 26 septembre



OZZY, LA GRANDE ÉVASION

Sortie : 12 juillet 2017 (1h31). Animation, Famille espagnole, canadienne réalisée par Alberto Rodriguez, Nacho la Casa
Ozzy, un adorable chien, fait le bonheur de ses maîtres. Ceux-ci devant partir quelques mois à l'étranger le confient à un luxueux hôtel pour chiens. Ils ignorent qu'en réalité Blue Creek est une prison. Ozzy ne se laissera pas faire. Avec l'aide de ses copains de cellule, il fera tout pour retrouver la liberté.

ATOMIC BLONDE

Sortie : 16 août 2017 (1h51). Action, Espionnage américaine réalisée par David Leitch avec Charlize Theron, James McAvoy, Sofia Boutella
L'agent Lorraine Broughton est une des meilleures espionnes du Service de renseignement de Sa Majesté ; à la fois sensuelle et sauvage et prête à déployer toutes ses compétences pour rester en vie durant sa mission impossible. Envoyée seule à Berlin dans le but de livrer un dossier de la plus haute importance dans cette ville au climat instable, elle s'associe avec David Percival, le chef de station local, et commence alors un jeu d'espions des plus meurtriers.

Semaine du 27 septembre au 03 octobre



LOU ET L'ÎLE AUX SIRÈNES

Sortie : 30 août 2017 (1h52). Animation, Drame, Fantastique japonaise réalisée par Masaaki Yuasa
À la suite du divorce de ses parents, Kai, un collégien solitaire, quitte Tokyo pour un petit village de pêcheurs. Pour occuper son temps, il compose de la musique électronique et rejoint un peu à contrecoeur le groupe formé par ses deux camarades de lycée, Yūho et Kunio. Il accepte d'aller répéter avec eux sur une île mystérieuse. C'est alors que sa vie monotone bascule quand, grâce à sa musique, il rencontre en secret Lou, une sirène qui devient son amie. Lou se révèle une chanteuse et danseuse hors pair, et bientôt elle se joint au groupe. Le secret ne tarde pas à exploser au grand jour et les habitants du village découvrent avec stupeur l'existence de Lou. Hélas, les légendes sont tenaces et certains villageois y voient un signe annonciateur de catastrophes... Kai et Lou arriveront-ils à rassurer les villageois ?

CRASH TEST AGLAË

Sortie : 2 août 2017 (1h25). Comédie dramatique française réalisée par Eric Gravel avec India Hair, Julie Depardieu, Yolande Moreau
L'histoire d'une jeune ouvrière psychorigide dont le seul repère dans la vie est son travail. Lorsqu'elle apprend que son usine fait l'objet d'une délocalisation sauvage, elle accepte, au grand étonnement de l'entreprise, de poursuivre son boulot en Inde. Accompagnée de deux collègues, elle va entreprendre un absurde périple en voiture jusqu'au bout du monde qui se transformera en une improbable quête personnelle.



120 BATTEMENTS PAR MINUTE

Sortie : 23 août 2017 (2h22). Drame français réalisé par Robin Campillo avec Nahuel Perez Biscayart, Arnaud Valois, Adèle Haenel
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs
Début des années 90. Alors que le sida tue depuis près de dix ans, les militants d'Act Up-Paris multiplient les actions pour lutter contre l'indifférence générale. Nouveau venu dans le groupe, Nathan va être bouleversé par la radicalité de Sean.

Semaine du 4 au 10 octobre

SOUS RÉSERVE



PETIT PAYSAN

Sortie : 30 août 2017 (1h30). Drame français réalisé par Hubert Charuel avec Swann Arlaud, Sara Giraudeau, Bouli Lanners
Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver.

BONNE POMME

Sortie : 30 août 2017 (1h41). Comédie française réalisée par Florence Quentin avec Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Chantal Ladesou
Gérard en marre d'être pris pour une bonne pomme par sa belle famille. Il quitte tout et part reprendre un garage dans un village niché au fin fond du Gâtinais... En face du garage, il y a une ravissante auberge, tenue par Barbara : une femme magnifique, déconcertante, mystérieuse, imprévisible. Leur rencontre fera des étincelles...



LE DOSSIER

Dans les coulisses du bulletin municipal



Et si dans **LABRESSEINFOS** on vous parlait de **LABRESSEINFOS** !
En lisant les pages qui suivent, vous saurez tout sur votre bulletin municipal, dont le but est de vous informer sur la vie dans notre commune, vous proposer des dossiers variés et, nous l'espérons, vous faire passer un agréable moment de lecture.

Belle fin d'été à tous.

Cordialement

Élisabeth Bonnot, Adjointe à la communication



LE DOSSIER

À l'occasion du 3^e anniversaire du bulletin La Bresse Infos, nous vous invitons à découvrir les coulisses de la création de votre bulletin municipal.

Chaque début de mois, vous le recevez dans votre boîte aux lettres, mais saviez-vous que ce bulletin est le fruit de l'implication de plus de 50 personnes ? Du responsable associatif qui envoie les résultats de sa section au facteur qui le dépose, en passant par les rédacteurs, l'infographiste, les imprimeurs... C'est donc chaque mois un défi de vous livrer les informations municipales en 24 ou 28 pages !

Pour la petite histoire...

Le premier bulletin édité par la municipalité date de 1977. Auparavant, c'était le bulletin paroissial qui relayait les informations de la commune.

En 1986, la fréquence de publication passe de semestrielle à mensuelle. Le numéro 1 de « La Bresse informations » paraît en janvier 1986. Il fait 4 pages de format 26 x 35 cm.



Au fil du temps et au gré de l'actualité, les numéros s'étoffent, certains chiffrant 10 pages dès 1989 et 12 en 1991. En 1996, le N°112 est l'occasion d'un changement de format : désormais, « La Bresse Hautes-Vosges, Infos Communales » prend la taille des journaux de l'époque (format 30 x 42), le nombre de pages varie de 8 à 14 pages et la couleur fait son apparition : d'abord sur le bandeau de la Une, puis sur la dernière page. Un restylage se fait pour le passage à l'an 2000, mais le bulletin conserve globalement sa forme jusqu'en 2014.

En septembre 2014, une nouvelle forme est réalisée. « La Bresse Infos » N°314 se présente comme celui que vous tenez entre vos mains, dans un format magazine (21 x 29,7 cm) en couleur. Le dossier thématique central est précédé des actualités et suivi des retours sur les événements passés.



À noter

Si vous êtes intéressé pour retrouver d'anciens bulletins municipaux, sachez qu'ils sont consultables en Mairie (depuis le N°1), et sur le site labresse.fr (docs à télécharger) pour ceux des 5 dernières années.

Les étapes de la création du bulletin

Phase 1 : réception des articles

Le bulletin est avant tout un reflet de la vie de la commune. Les articles qui y paraissent traitent donc à la fois de sujets liés à la gestion de la commune, aux grands projets, à l'animation, et bien sûr à ceux qui la font vivre.

Chaque association ou école qui souhaite communiquer sur un événement qu'elle organise a la possibilité de le faire en proposant un article.

L'Office de Tourisme et Loisirs, de par son importance pour la commune, dispose d'une double page spécifique.

Puis les élus et services de la mairie transmettent leurs propositions d'articles : synthèse du Conseil municipal, informations sur les droits et devoirs, événements organisés par la commune, etc.

C'est également à ce moment que les groupes minoritaire et majoritaire transmettent leur tribune.

Enfin, les entreprises qui souhaitent insérer une publicité dans le bulletin transmettent leur bon de commande et leurs fichiers.

Ainsi, jusqu'au 7 du mois précédant la publication, Sophie Tottoli, au service communication de la mairie, compile les articles. Elle relance quelques jours avant ceux qui se sont engagés sur des articles qu'ils n'ont pas encore transmis.



Phase 2 : la rédaction

Pour donner une unité de ton à l'ensemble du bulletin, les articles sont généralement retouchés : dans un premier temps, Xavier Battistella, responsable du service communication, raccourcit les articles trop longs, retravaille certains articles pour une meilleure compréhension, modifie ce qui nuit à la cohérence de l'ensemble du bulletin, et fait une première correction orthographique.

Le dossier du bulletin est également un travail central : la thématique est définie en commission le mois précédent, il faut maintenant mener l'enquête, rencontrer les acteurs, chercher ou prendre des photos pour illustrer les sujets. Cette partie est rendue passionnante par l'accueil enthousiaste et très coopératif des personnes liées au dossier : sur le dossier de juin dernier concernant la pêche, par exemple, le président de l'association de pêche Éric Perrin n'a pas hésité à prendre du temps en soirée pour faire visiter l'écluserie et à chercher dans ses archives des documents utiles à l'enquête. Remercions également les Racines Bressaudes, qui apportent une touche historique sur presque tous les dossiers.

Une fois le dossier bouclé, il est transmis pour relecture aux partenaires.

Dans les autres communes des Vosges

La Bresse est la 13^e ville des Vosges en nombre d'habitants, mais seule Épinal propose un bulletin municipal plus fourni, avec 52 pages chaque mois.

Les bulletins sont également mensuels à Saint-Dié-des-Vosges, Golbey et Raon l'Étape (8 à 24 pages), ils sont trimestriels à Gérardmer et Remiremont (16 à 20 pages), et semestriels voire annuels dans les autres communes plus peuplées que La Bresse (Capavenir Vosges, Neufchâteau, Mirecourt, Rambervillers, Vittel et Charmes).

Phase 3 : la commission

Aux alentours du 10 de chaque mois, la commission municipale du bulletin se réunit. Ses rôles principaux sont de trier et valider les articles, de définir les thématiques à aborder dans les prochains dossiers, de trier les photos...

Les membres de la commission reçoivent les articles pour relecture avant cette commission, afin de se faire une première idée et corriger les éventuelles fautes d'orthographe ou de syntaxe.

Par exemple, certains articles traitant de sujets passés depuis trop longtemps seront rejetés. Quelques formulations polémiques seront discutées, et les nombreux articles provenant de structures extérieures à la ville seront triés (Département, CAF, communauté de communes, fondations diverses, etc.). En effet, le bulletin doit rester avant tout municipal, il ne peut pas être le relais de tous les organismes qui ont par ailleurs leurs canaux de communication.

Sur tous ces sujets, la discussion a lieu entre tous les membres de la commission. Les échanges sont toujours apaisés, dans une ambiance studieuse et détendue.



LE DOSSIER

Pour information

La commission « bulletin » regroupe les élus suivants : Elisabeth Bonnot (présidente), Alexandrine Ducret (vice-présidente), Maryvonne Crouvezier, Chloé Leduc, Laetitia Mounot, Jean-Pierre Duthion. Sophie Tottoli, ou parfois Xavier Battistella, représente le service communication.

C'est aussi lors de cette commission qu'est choisie la photo de Une et que sont discutées toutes les questions relatives au bulletin.

Phase 4 : la mise en page

Suite à la commission, le service communication procède aux ajustements décidés, puis transmet l'ensemble des articles et illustrations au prestataire graphique, l'Atelier Voovoyez. Notre interlocuteur, Philippe Sponne, qui a créé la maquette du bulletin en 2014, a la responsabilité de la décliner avec le contenu que la mairie lui transmet.



Il agence les articles, met en page les textes et les images, vérifie l'orthographe et le respect des règles de typographie... Concernant les images, il les travaille pour maintenir la cohérence de l'ensemble du bulletin, ajuste leur taille en fonction de la qualité de l'image d'origine et de la place disponible..., met en page textes et images, afin de donner le meilleur rendu possible au contenu fourni.

Quand il a fini son travail, il transmet à la mairie un « BAT » (bon à tirer), que les membres de la commission et le service communication vérifient et amendent. S'en suit une navette entre la mairie et l'Atelier Voovoyez jusqu'à ce que tout semble parfait. Elisabeth Bonnot, directrice de la publication, valide alors le BAT qui part à l'impression.

Le bulletin peut alors être mis en ligne sur labresse.fr, environ une semaine avant sa distribution.

Phase 5 : l'impression

Dans les semaines précédant le tirage du bulletin, Émilie Boulay, commerciale de l'imprimerie Socosprint, reçoit le bon de commande de la mairie stipulant les dates de livraison et les caractéristiques du numéro. Laurence Simon, planificatrice, inscrit alors les étapes de l'impression dans le planning de l'entreprise. Vu le nombre de commandes reçues, l'entreprise ne peut se permettre d'approximation dans ce domaine. Les délais sont courts, et un retard d'une demi-journée entraînerait une livraison différée d'une semaine par La Poste. Philippe Michel, responsable de fabrication, commande le papier, fait les choix techniques en fonction des machines disponibles et supervise les étapes.



Une semaine avant la livraison en boîte aux lettres, les fichiers de l'atelier Voovoyez parviennent à l'imprimeur via un serveur FTP. Le processus comporte alors 3 phases : la prépresse, l'impression et le façonnage.

Comment choisit-on le prestataire graphique et l'imprimeur ?

Le travail d'infographie et d'impression du bulletin municipal représente un budget d'environ 28 000 € TTC par an, ce qui impose la passation d'un marché public, via une procédure très cadrée.

Le choix du prestataire dépend du prix et de la qualité des prestations, sur la base de dossiers dûment remplis par les entreprises qui postulent.

En juin 2016, le marché a été relancé, pour une durée de 4 ans. Face à la concurrence d'entreprises parfois lointaines (région lyonnaise, etc.), c'est l'imprimerie Socosprint (Épinal) qui a décroché le marché, associée à l'Atelier Voovoyez (Saint-Dié-des-Vosges). La qualité irréprochable du travail de ces partenaires et leurs qualités humaines ont fait la différence.

Au service prépresse, sous la responsabilité de Gauthier Précheur, les fichiers sont imprimés sur un traceur. En effet, le bulletin n'est pas imprimé sur des feuilles isolées avec la page 1 suivie de la page 2, puis de la 3, etc., mais sur de grandes feuilles, de format 72 x 102 cm, qui, par un jeu de pliages et de découpages, forment des cahiers de 16, 8 ou 4 pages. C'est donc pour éviter tout risque d'erreur qu'une maquette papier sort du traceur : mise en page, découpe, ordre des pages, etc. y sont contrôlés.



▲ *Traceur grand format*

Les plaques pour l'impression offset sont ensuite gravées par une machine, le CTP. Le principe de l'impression offset est de mettre de l'encre sur des plaques en relief qui viendront imprimer le papier comme un tampon. Pour sortir de la couleur, il faut quatre plaques : une noire, une jaune, une magenta (rouge) et une cyan (bleue). Toutes les couleurs (à l'exception des fluos ou dorées...) peuvent être composées à partir de ces couleurs primaires : c'est ce qu'on appelle la quadrichromie.

▼ *Presse offset 4 couleurs et groupe vernis en ligne*



En parallèle de la gravure des plaques, une épreuve en couleur est imprimée sur une machine HD Matchprint. Les couleurs sont parfaitement fidèles au fichier numérique, et serviront au calibrage des presses offset.

Maquette au traceur, plaques offset et épreuve Matchprint arrivent dans la partie « impression », sur le pupitre du conducteur offset. Il accroche les plaques à sa machine, ajoute l'encre et passe quelques feuilles : il vérifie et ajuste la colorimétrie d'après l'épreuve Matchprint et contrôle une dernière fois la maquette.

Puis la machine est lancée pour tirer les 2600 exemplaires commandés.

Les feuilles imprimées vont ensuite être façonnées : trois plis successifs croisés permettent d'obtenir le cahier de 16 pages dans



▲ *Plieuse*

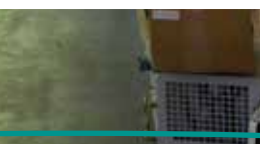


▲ *Encarteuse*

le bon format, alors qu'il faut une coupe au massicot suivie de deux plis croisés pour le cahier de 8 pages.

Dans l'encarteuse, les différents cahiers sont insérés les uns dans les autres, agrafés puis coupés sur les trois faces pour obtenir le bulletin entier, proprement assemblé et relié.

Mis en cartons et en palettes, les bulletins sont prêts à être expédiés.



Phase 6 : la distribution

Une partie des bulletins est déposée à La Poste, le reste à la mairie.

Les facteurs déposent le bulletin en début de semaine dans les boîtes aux lettres des résidents principaux (y compris dans celles qui affichent un «stop pub»). Ceux qui disposent d'une résidence secondaire à La Bresse ne le reçoivent donc pas dans leur boîte aux lettres.

À la mairie, Sophie Tottoli prépare alors les expéditions pour les abonnés : en effet, il est possible de s'abonner au bulletin municipal si on souhaite le recevoir alors qu'on n'est pas résident principal à La Bresse. Le tarif correspond aux frais d'envoi des onze bulletins annuels.

Les bulletins restants sont mis à la disposition du public dans le hall d'entrée et à l'accueil de la mairie.

Le saviez-vous ?

Les bulletins La Bresse Infos sont les documents les plus consultés sur le site web de la mairie : en moyenne, 500 fois dans le mois de leur parution, et certains atteignent plus de 3000 téléchargements.

Foire aux questions

1. Comment proposer un article ?

Si vous êtes responsable d'une association bressaude, vous pouvez proposer un article. Celui-ci doit respecter les conditions suivantes :

- Ne pas excéder 150 mots
- Être rédigé en français correct
- Parvenir sous forme numérique (.doc, .docx, .odf, .rtf) avant le 7 du mois qui précède sa diffusion, à info@labresse.fr
- Il peut idéalement être accompagné d'une photographie de bonne qualité (bien cadrée, bien éclairée, minimum 1 Mo), transmise en format JPG en même temps que l'article.

2. Je suis entrepreneur ou commerçant, puis-je communiquer par le bulletin ?

Si vous venez de créer une activité ou d'opérer d'importants changements dans votre boutique, il est possible de communiquer via la rubrique «Nouveau chez vos commerçants». Contactez le service communication pour proposer une parution gratuite. La commission jugera si la proposition rentre bien dans le cadre de cette rubrique.

Sinon, il est possible d'acheter un encart publicitaire (conditions disponibles auprès du service communication de la mairie). Après signature du bon de commande, il vous appartient de créer et de transmettre au service communication le fichier respectant les caractéristiques demandées.

3. Je ne reçois pas le bulletin dans ma boîte aux lettres.

Comment cela se fait-il ?

Si vous êtes résident secondaire à La Bresse, vous ne recevez pas La Bresse Infos dans votre boîte aux lettres, à moins de vous abonner auprès du service communication.

Si vous êtes résident principal et que vous ne le recevez pas, c'est une anomalie : signalez-le en mairie pour résoudre le problème.

Vous pouvez toujours le télécharger sur labresse.fr, ou venir le chercher à l'accueil de la mairie.



Les Briconautes

Meubles de montagne
Décoration - Outillage

Tél : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Au moment où vous lisez cet article, l'été touche à sa fin. Les enfants retrouvent le chemin de l'école. Nous espérons que chacun est satisfait de cette période estivale. Pour les uns il s'agit d'une période de détente, de repos, d'évasion et pour d'autres, une saison charnière qui devrait répondre aux attentes des socio-professionnels dans leurs activités économiques. Merci à ces acteurs impliqués dans cette dynamique, car, sans eux, La Bresse ne serait pas une destination aussi prisée par les touristes.

Cet été encore les traditionnels marchés d'été ont rencontré un franc succès avec une affluence toujours plus importante. Nous remercions les associations qui, par leurs manifestations durant l'été, ont animé notre commune pour le plus grand plaisir de tous.

Gestion municipale : l'été a permis de souffler un peu, mais les dossiers chauds ne manquent pas. L'annonce du gouvernement, du gel des subventions d'État, nous inquiète, notamment pour les travaux en cours qui vont peut-être voir leur accompagnement diminuer.

De quoi sera fait l'avenir, nous le saurons bientôt, mais l'annonce de la suppression de la taxe d'habitation nous laisse perplexe pour la constitution des budgets à venir. Comment rendre les mêmes services avec des dotations toujours en baisse ? Comment prévoir des investissements avec des règles de financement toujours en mouvement ?

Loin de nous l'idée de remettre en cause la nécessaire baisse globale des dépenses publiques, mais chacun doit savoir que ces coupes imposées au niveau national auront des répercussions sur les services dans notre commune. Difficile de faire plus avec moins de moyens !

Les années à venir seront plus difficiles à gérer budgétairement, raison de plus pour prévoir nos investissements au plus juste sans pour autant oublier d'entretenir, moderniser et réhabiliter notre patrimoine commun.

L'heure n'est pourtant pas à la panique, notre commune bénéficie de ressources diversifiées grâce aux investissements publics passés, et grâce aussi à nos dynamiques entrepreneurs locaux qui innovent toujours pour conquérir de nouveaux marchés et proposer des activités toujours plus attractives pour les touristes et nos habitants.

Un point sur l'EHPAD : Comme vous avez pu le lire dans la presse, à la demande d'une résidente, le Département vient d'être condamné à revoir son arrêté tarifaire concernant la période de février à décembre 2015. Malgré ce que certains peuvent divulguer, cela ne remet pas en cause la bonne gestion de l'établissement.

Le jugement est rendu sur la forme et non sur le fond : les services du conseil départemental ont modifié le projet de budget de l'EHPAD en limitant la reprise d'une provision, dans le but de lisser l'augmentation du tarif rendue nécessaire par l'amortissement des travaux de requalification de l'EHPAD.

Nous sommes dans l'attente des modalités de mise en application de ce jugement qui pourrait prendre la forme d'un remboursement des résidents présents entre février et décembre 2015. Ceci aura pour conséquence de creuser encore un peu plus le déficit de fonctionnement de l'année concernée et pèsera encore plus sur les années qui suivent... Les instigateurs de cette procédure justifieront sans doute leur action par le fait d'avoir obtenu une victoire au service des résidents...

Soyez sûrs que la municipalité est très attentive à la gestion de l'EHPAD et avec la direction nous mettons tout en œuvre pour rétablir les équilibres financiers. Les nécessaires travaux de restructuration de l'établissement pèsent lourd sur les coûts de fonctionnement de la maison.

L'équipe municipale a décidé d'attribuer une subvention de 300 000 € pour combler une partie du déficit. Même si celle-ci est nécessaire et justifiée (mais non renouvelable dans le cadre du contrôle de légalité...), c'est l'ensemble des habitants qui y contribuent.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Dernière rentrée pour notre collège public Des Boudières ?

Il y a un peu plus d'un an maintenant, notre commune était sous le choc : décision et vote unanime des élus départementaux (et non de l'éducation nationale) de fermer à la rentrée 2017 les 3 collèges de Darney, Granges et La Bresse et l'annonce de 8 autres pour les prochaines années. L'argumentation pour celui de La Bresse, réduire les frais de fonctionnement et d'investissements pour l'accessibilité avec la nécessité d'engager des travaux pour une estimation de 400 000 euros compris ascenseur, sans toutefois avoir de bilan chiffré des aménagements à réaliser dans l'un ou l'autre des collèges.

Suite à la mobilisation du collectif qui en est né, de la réaction de la population, des élus, la fermeture du site de la Bresse a été différée en 2018. En juin dernier, ceux de Darney et Granges-Aumontzey ont définitivement fermé.

Pour les 8 autres, silence radio !

Qu'en est-il aujourd'hui, un an après cette annonce, de cette décision bien trop précipitée.

Le collectif (enseignants, parents, personnels...) s'appuyant sur l'évolution de la loi Notre (permettant la protection de l'enseignement dans les zones de montagnes) a réfléchi et construit un projet pédagogique tenant compte des spécificités et richesses de la moyenne montagne.

Oui, un collège public qui s'en va, c'est une collectivité qui « s'appauvrit » socialement, humainement avec des conséquences indéniables pour son fonctionnement, ses évolutions futures et son dynamisme.

Ce transfert va nécessiter d'engager des travaux importants sur le site de Cornimont, souvenons-nous de l'analyse des professionnels de l'éducation : manque de locaux pour accueillir toutes les classes, de matériel, salle à manger trop petite... sans parler des contraintes de transport en bus, avec cette conclusion... où est le bien-être de l'enfant, la qualité de l'enseignement et à quel coût ?

Lors du vote mai 2016, nous n'avons pas eu le sentiment que ces questions aient été prises en compte par les élus du Conseil Départemental.

Juillet 2017, l'état des lieux fait par le groupe de travail (personnel, collectif, élus) conclut à la nécessité de doubler les navettes de bus afin que l'ensemble des élèves bressauds (primaire et collège) puissent entrer en classe et revenir à la maison dans des amplitudes acceptables ; à servir les repas dès 11 h 30 ; à la nécessité de réaménager les structures sportives de Cornimont alors qu'elles existent et seront inutilisées à La Bresse.

Et pour quelle facture au final ?

Et surtout, où est l'intérêt de l'enfant (fatigue liée au transport, restauration sur place obligatoire, utilisation plus contraignante des équipements sportifs...)

Certes la démographie est en chute, mais tout de même, nous sommes en zone de montagne, la loi Notre est justement là pour en limiter l'effet. Le collectif a été force de propositions pour maintenir et retrouver des élèves, mais souhaitons aussi que les élus locaux ne baissent pas les bras.

De plus, alors que l'état ne cesse de communiquer sur la nécessité voire l'obligation de limiter les dépenses publiques, nous sommes sur ce dossier dans une démarche complètement inverse.

Au conseil municipal de juillet, suite à une question de notre part sur ce dossier « Collège », il nous a été répondu que les travaux engagés cet été à Cornimont ne sont pas spécifiquement liés à l'accueil d'élèves supplémentaires. Ils porteront sur du désamiantage et sur la réhabilitation de la salle de sciences, travaux qui de toute façon auraient été réalisés !

À suivre et nous serons vigilants sur l'évolution finale de ce dossier et surtout sur l'addition finale.

N. B. Précisons que cet article a été déposé le 7 août pour publication début septembre 2017.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

À partir du 4 septembre, l'Office de Tourisme est ouvert
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(fermé le dimanche et le jeudi matin)

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Nouvelle formule pour les accueils de vacanciers

Cet été, l'OT a testé une nouvelle formule pour souhaiter la bienvenue aux vacanciers. Ces accueils ont eu lieu tous les lundis matin en juillet et en août, dans un cadre convivial, sur le parvis de l'Office de Tourisme en présence de nombreux prestataires touristiques et de l'association « Les Toujours Jeunes » qui a épaulé l'OT dans cette organisation.

Merci à tous pour votre engagement aux côtés de l'OT.



La Bresse fait sa promo

L'Office de Tourisme a participé à plusieurs événements cet été pour promouvoir son territoire et ses partenaires professionnels :

- Le Mondial Air Ballons aux côtés de la station La Bresse-Hohneck et Bol d'Air



- La Trace Vosgienne aux côtés du SIVU Tourisme Hautes-Vosges
- DémoForest, grande foire forestière en Belgique



Les événements et activités ont également été mis à l'honneur tout l'été lors d'interviews avec les radios Résonance FM, France Bleu Lorraine et Dreyeckland.



POIROT
Dominique
Fenêtres - Portes
Bois - PVC
volets roulants
Fourniture & Pose
LA BRESSE
03 29 25 41 12
dominique.poirot@free.fr 3 chemin Goutte du Rouan

NOUVEAU !



STUDIO-PHOTO
photos d'identité et portrait
EXPO-VENTE
Idées cadeaux - Idées déco

Marc FULGONI, photographe
06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr

18 rue de l'Eglise
88250 LA BRESSE

Nouveau ! La Bresse fête le goût

SEMAINE DU GOÛT DU 9 AU 15 OCTOBRE 2017

Appel aux associations et structures organisatrices d'événements/activités à La Bresse



Pour sa première participation à l'édition de la Semaine du Goût qui se déroulera du 9 au 15 octobre 2017, l'Office de Tourisme de La Bresse lance un appel...

Un parcours du goût, un show culinaire, une cantine en fête, des journées portes ouvertes, des ateliers du goût pour les enfants, des dégustations de produits locaux, des conférences... tout est prétexte à organiser une rencontre faite d'expériences gustatives entre le public et les professionnels du goût.

Si vous souhaitez vous associer à l'Office de Tourisme de La Bresse pour promouvoir votre activité ou animation autour du goût, n'hésitez pas à nous contacter.

Un programme sera édité et diffusé largement pour assurer la promotion de cette semaine gustative et festive.

Merci aux futurs participants de bien vouloir contacter l'Office de Tourisme avant le vendredi 8 septembre 2017.

Toutes les idées seront les bienvenues !

Contact :

Office de Tourisme de La Bresse - Isabelle Tuillon

Mail : partenariat@labresse.fr - Tél. : 03 29 25 70 05

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du samedi 2 au samedi 30 septembre 2017

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

Tarif complexe piscine loisirs

Tarifs sans abonnement

	Adultes	Moins de 16 ans
Piscine entrée simple	5,10 €	3,10 €
Location de maillot de bain		2,30 €
Bain à bulles (10 minutes - 1 à 7 pers.)		4,80 €
Piscine Groupe à partir de 12 (groupes encadrés : sur réservation)	4,00 €	2,10 €

Tarifs avec abonnement 50 € ou 30 € Multi-activités

	Adultes		Moins de 16 ans	
	Résidents La Bresse	Non résidents La Bresse	Résidents La Bresse	Non résidents La Bresse
Entrée simple piscine	3,57 €	3,97 €	2,27 €	2,58 €
Entrée simple piscine créneaux promo	2 €	2,22 €	1,27 €	1,44 €
Sauna ou Hammam (1 h 30)	5 €	5,56 €		

Tarifs valables jusqu'au 30 novembre

Coût de la carte d'abonnement : 2 € - Durée de validité de l'abonnement : 2 ans

la Centrale Foncière
VENDRE • ACHETER • LOUER

L'immobilier des Hautes Vosges

*Spécialiste
de la résidence
secondaire
depuis 1988 !*
Tél : 03 29 25 67 25
Mail : contact@la-centrale-fonciere.com

Mr Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
en face de l'église

Service

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPHOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

24 h

DANS LE RETRO

Les Toujours Jeunes en Haute-Savoie

La traditionnelle semaine de randonnée des Toujours Jeunes s'est déroulée fin juin en Haute-Savoie à Samoëns, dans la haute vallée du Giffre.

Hébergés au Village Vacances Cap France du Bérrouze et guidés par des accompagnateurs locaux, les 57 marcheurs ont découvert la diversité des paysages de cette région.

Jour après jour, ils ont arpenté alpages, vallées encaissées où jaillissent de nombreuses cascades et des crêtes vertigineuses, pour terminer au Bout du Monde dans le cirque du Fer-à-Cheval.

La météo clémente leur a permis d'admirer pleinement tous ces paysages et d'observer la flore en pleine éclosion et la faune ; bouquetins, mouflons, chamois et marmottes étaient au rendez-vous.

Un peu fatigués par cinq journées de « bonnes » randos, mais heureux, ils pensent déjà à l'année prochaine où ils se retrouveront dans les Alpes du Sud, du côté du Col du Montgenèvre.



Un été bien rempli chez Les P'tits Amis de Oui-Oui

En plus des nombreuses sorties réalisées tout au long de l'année à la bibliothèque, au stade, à la piscine et à la ludothèque, les enfants ont entretenu et cueilli avec plaisir les légumes du jardin des élèves des NAP et celui de la voisine « Nénette » !

Akli le Touareg est venu leur rendre une nouvelle visite.

Ils ont également pris le bus prêté par la Mairie pour profiter de l'environnement en allant se promener, pique-niquer au lac de Lispach, à la base de loisirs de Saulxures, et visiter un site de pisciculture avec Rayon de Soleil.

Le 21 juillet, parents, enfants, membres du personnel et de l'association se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial et le lendemain, petits et grands ont participé aux Foulées bressaudes ! Un moment sportif et sympathique toujours très apprécié !



20^e anniversaire du Haut des Bluches

Cette année, le camping du Haut des Bluches a fêté son 20^e anniversaire. En évolution permanente depuis son ouverture, le Domaine, géré par l'Office de Tourisme et Loisirs, a fait d'importants investissements ces dernières années : constructions de nouveaux HLL, renouvellement du mobilier des chambres, installation de télévisions dans les chambres...



Cette année, la salle de restauration a été rénovée, une terrasse extérieure aménagée, et la nouvelle aire de camping-cars permet d'accueillir 31 véhicules. L'inauguration de ces aménagements, le 7 juillet dernier, a été l'occasion de fêter comme il se doit cet anniversaire !



**ALESSIO
MENUISERIE**

MENUISERIE TRADITIONNELLE,
ÉBÉNISTERIE & AGENCEMENT

21 Chemin des écorces
88250 La Bresse

03.29.22.37.28

alessio.menuiserie@orange.fr

TAXI DENIS

Tél : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28

4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers

Toutes distances 7/7j - Transport de personnes

Malades assis - Conventionné CPAM et autres caisses.
colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)

40 Route du Droit - LA BRESSE

Promenade sur le marché d'été

Cet été, les résidents de l'EHPAD ont pu, grâce à la proximité du Marché artisanal des Champions, se promener tranquillement jusque-là.

En compagnie de membres de leur famille et de bénévoles de l'association «Les Amis de La Clairie», ils ont flâné devant les échoppes des artisans, profitant d'un beau soleil !



Accueil de loisirs « la Ruche »

Gérée par l'Association Familiale depuis 38 ans, la Ruche a ouvert ses portes du 10 au 28 juillet avec 37 enfants inscrits de 3 à 8 ans.

Sous la direction de Martine Poirot, accompagnée d'Élodie et Hélène, animatrices titulaires du BAFA, et de Pierre animateur stagiaire, les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir Fraispertuis, le Saut des cuves, la Piste de Zim, Bol d'air. Ils se sont réjouis du spectacle d'animations avec « Extenses Arts » et la mascotte Marcus.

10 enfants par semaine ont profité de la prise de repas à la maison de retraite. L'association remercie les parents qui d'année en année continuent à lui faire confiance.



Conseil municipal des jeunes

Fête de la musique

Le 21 juin, la fête de la musique a été l'occasion pour le conseil municipal des jeunes de monter une animation musicale à destination des enfants. Au programme : construction d'instruments de musique, démonstration de percussion avec l'École de musique et prestation de la chorale du collège Hubert Curien de La Bresse. Après avoir testé les instruments construits, les enfants ont pu repartir avec maracas et autres tambourins. Un grand merci à Guillaume Isselet de l'école de musique et Audrey Chauvin, professeur de musique au collège Hubert Curien.



Sortie Fraispertuis

Après une année bien remplie, le conseil municipal des jeunes s'est offert une journée à Fraispertuis. C'était l'occasion de se remettre en tête les différents événements de l'année : téléthon, cérémonies des vœux et patriotiques, festival de sculpture et fête de la musique.

Merci à tous les jeunes du conseil pour cette belle année.

Sebastien Rochatte

- PETITE MAÇONNERIE
- PIERRES DE PAREMENT
- DÉMOLITION
- CARRELAGE
- SALLE DE BAIN

60 Grande Rue
88250 La Bresse

TEL: 06.77.84.87.16
E-mail: sebastienrochatte@hotmail.fr

**Notre réseau ?
SOCIAL, ET SURTOUT TRÈS LOCAL !**

250 MAGASINS
À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

COMMANDE EN LIGNE
RETRAIT EN MAGASIN
sans frais de livraison

SERVICE APRÈS VENTE
POSE D'ANTENNES
CANAL +

9 route de Cornimont - 88250 LA BRESSE
03.29.25.67.67 - gitem.labresse@orange.fr

Gitem **Gitem**

ÉLECTROMÉNAGER & MULTIMÉDIA
LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE VOUS >>>

Offres spéciales NOËL : Robot souffleur, MOULINEX COMPANION, MAGIMIX COOK EXPERT
Nouvelle gamme télévisions 4K Ultra HD : SAMSUNG PANASONIC LG PHILIPS... Objets connectés
Nouveaux : suite de matériel reconditionné et garanti

DANS LE RETRO

La Bressaude

Sortie en Italie pour La Bressaude Montagne Escalade

Le week-end du 1^{er} et 2 juillet, douze jeunes de l'école d'escalade accompagnés de leurs parents ont fait leur sortie de fin d'année dans les Alpes italiennes, et ont profité des magnifiques paysages du parc national du Grand Paradis, à proximité d'Aoste.

Au programme : camping et barbecue, marche alpine durant laquelle ils ont admiré des bouquetins, des marmottes, des chamois, et même un renard très curieux, ainsi qu'une flore très variée et très colorée.

Ils ont grimpé jusqu'au refuge Victor Emmanuel II à 2735 m, à proximité des glaciers et au pied du sommet du Gran Paradiso (4061 m).

Le week-end, apprécié par tous, sera à renouveler l'année prochaine !

L'été, les skieurs travaillent aussi !

Les skieurs du Ski Club La Bressaude n'attendent pas la neige pour s'occuper et c'est un été ponctué de moments forts qu'ils traversent à leur manière : entraînements techniques et fonciers, stage à Corrençon, stages itinérants dans les Vosges, sauts à skis, Foulées Bressaudes avec la section athlétisme, mais aussi organisation renouvelée du désormais célèbre Nordic'Trail dont la réputation et les parcours enchanteurs ont traversé les frontières et déjà fidélisé de nombreux traileurs.

Prochain grand rendez-vous à noter : la course de ski-roues de La Bresse le 10 septembre. À vos calendriers !

Champions de VTT !



La Bressaude Roue Verte a vécu un été fantastique : début juillet en Bretagne, Néilo Perrin Ganier a décroché son premier titre de champion de France espoir de VTT Cross-Country et confirme son énorme début de saison. Quant à son frère Titouan,

il est devenu pour la cinquième fois champion de France de XC Eliminator. Grâce à ces résultats, les deux frères ont intégré l'équipe de France VTT pour les championnats d'Europe en Italie fin juillet. Titouan y a encore réalisé une incroyable performance en devenant pour la première fois champion d'Europe de XC Eliminator.



Encore un titre chez les jeunes : Tom Perrin a participé au Trophée de France des Jeunes Vététistes à Morzine avec l'équipe de la région Grand Est et pour la deuxième année consécutive, ils remportent ce championnat de France des Jeunes. N'oublions pas enfin la prestigieuse deuxième place de Robin Mougel sur la Trace Vosgienne 25 km !



Pierre Galbourdin, espoir du triathlon

L'année de Juniors 1 est souvent synonyme de mémorables déculottées, mais Pierre Galbourdin avait décidé que cette saison serait la sienne.

Les échéances de juin sont venues confirmer sa détermination...

En effet, sa première participation aux championnats de France de triathlon avec une 33^e place inespérée s'est assortie de deux autres formats sprint remportés au scratch sur le Championnat de Lorraine à Bouzey ainsi que chez nos voisins mosellans à Sarrebourg. Des résultats éloquentes qui pourraient venir ouvrir d'autres rêves pour ce jeune triathlète très complet dont la tête suit les jambes puisqu'il mène de front une licence 2 de STAPS et sa préparation sportive à 18 ans à peine. Il a d'ailleurs été du voyage pour les Championnats de France des clubs et pour ceux d'aquathlon cet été où il a défendu La Lorraine et La Bressaude Triathlon.



Saint-Laurent



Des écoliers sur les traces des soldats bressauds

Soucieux de faire vivre chez les jeunes la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, le Souvenir Français du Canton de La Bresse a organisé le 9 juin une visite guidée au Vieil Armand pour les CM1-CM2 de l'École Saint-Laurent.

Accompagnés par Michel Lemaire, président de l'association, et Daniel Roxard, son porte-drapeau, les élèves ont débuté la journée par une visite du musée Serret de Saint-Amarin, l'après-midi étant consacré au Vieil Armand. Après un dépôt de gerbe sur l'autel de la Patrie, deux jeunes ont lu les noms des quatorze soldats bressauds tombés en 1915 lors des combats du Vieil Armand et de Cernay : ils étaient âgés de 19 à 30 ans.

Sensibilisés au préalable par un montage vidéo commenté par Michel Lemaire, les écoliers ont marché dans les tranchées et se sont rendus compte de la dureté des combats. Les

nombreuses questions posées par les enfants ont témoigné de leur intérêt pour cette période tragique de l'histoire.

Petit déj' anglais au Saint-Laurent

Quoi de mieux qu'un bon petit déjeuner pour bien commencer la journée ? Ce jour-là, le petit déjeuner était bien original pour les CM1 de l'école Saint-Laurent. En effet, leur professeur d'anglais, Mrs Cochenet, avait préparé un petit déjeuner « british » et pendant une heure, tous les échanges entre les élèves et avec leur professeur se sont passés en anglais. Le vocabulaire nécessaire a été vite mémorisé, car sans la bonne formule, impossible d'avoir « some tea , some toast, some bacon, some orange marmalade »... Un bon moment convivial et bénéfique pour ces jeunes élèves.



Échange franco-allemand au collège Saint-Laurent



Fin septembre, les 28 correspondants allemands du collège Saint-Laurent vont découvrir les Vosges, La Bresse et le collège. Cette visite fait suite à celle des élèves bressauds, partis en avril à Ostringen dans le Land du Bade-Wurtemberg en Allemagne, d'où ils étaient revenus ravis de leurs visites et de leurs échanges dans le collège et dans les familles.

Les correspondants passeront du temps en classe, profiteront des activités touristiques de la Bresse (Bol d'air, randonnées...) et seront accueillis par la municipalité.

Concert d'orgue

Le 28 juillet avait lieu un concert « Orgue et orchestre », avec la participation d'Éric Humbertclaude, organiste, de Félicité Lemaire de Marne, flûtiste, et de l'Ensemble Musical des Vosges dirigé par David Hurpeau. Ce rendez-vous autour de l'orgue, dont le clavier vient d'être remplacé par une console numérique unique dans les Vosges, a été un franc succès, avec des morceaux de Mozart, Schubert, Saint-Saëns, etc. brillamment interprétés par des musiciens professionnels de haut niveau.



La P'tite Brasserie

Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha...



Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - www.bresse-hoteldelaposte.com



DANS LE RETRO

Sorties à l'école La Tourterelle

En fin d'année scolaire, les maîtresses des trois classes de la maternelle La Tourterelle ont organisé chacune une sortie scolaire.

Les Tout-Petits et Petits sont allés au parc de Wesserling mardi 20 juin pour participer à l'atelier « Les sorciers de la couleur ». Après la visite du parc, ils ont emprunté le sentier pieds nus : quel plaisir ! Les enfants en sont revenus enchantés.

Les Moyens ont pris le bus direction le zoo de Mulhouse jeudi 6 juillet. Ils se sont réjouis de découvrir pour de vrai les singes, ours blancs, zèbres, otaries, etc. Lors de la pause, les enfants ont pris en commun le pique-nique tiré du sac.

Quant aux Grands, ils sont partis du 3 au 5 mai à Guédelon, pour y découvrir la vie médiévale. Même si l'emploi du temps était très chargé, les enfants ont apprécié les visites et découvertes ainsi que le partage des activités avec les correspondants de la classe de Mesnil-le-Roi.



Bricolage - Luminaire - Arts de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager

LIQUIDATION TOTALE

TOUT DOIT DISPARAÎTRE !

Caisse départ en retraite 1^{er} arrivés = 1^{er} servis

SUR TOUT LE MAGASIN !

-40%
du 16 août au 31 août

-50%
du 1^{er} septembre au 16 septembre

-70%
du 19 septembre au 30 septembre

CATENA Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
10, rue Paul Claudel 88250 LA BRESSE - Tél. 03 29 25 41 36

ÉTAT CIVIL Juin-juillet 2017



Naissances

- **Sacha**, né le 27 juin à Remiremont, fils de **Élodie Lordier** et **Jérémy Curien**
- **Jade**, née le 17 juillet à Remiremont, fille de **Constance Ankel**.

Mariage

- Le 20 mai, **Guillaume Pierre Antoine Cardoso**, infirmier, domicilié à Rixheim (Haut-Rhin) et **Audrey Salgado**, infirmière, domiciliée à La Bresse
- Le 17 juin, **Christian Gabriel Bertrand**, directeur des études et des ventes, domicilié à La Bresse et **Nadia Martine Baderot**, comptable, domiciliée à Saint-Dié-des-Vosges
- Le 1^{er} juillet, **Jean Louis Denis William Saunier**, technicien méthode qualité et **Nadia Claudel**, contrôleur, domiciliés à Fesseyvillers (Doubs)
- Le 8 juillet, **Jean-Charles Claudel**, chargé d'affaires et **Charlotte Curien**, assistante de direction, domiciliés à La Bresse.

Décès

- **Marius Charles Augustin Claudon**, âgé de 89 ans, domicilié 32a rue de la Clairie, décédé le 11 juin à La Bresse, époux de Yvonne Marie Félicie Aubert
- **Anne Marie Mougél**, âgée de 87 ans, domiciliée 4 rue de Bellevue, décédée le 15 juin à La Bresse, veuve de Fernand Charles Claudel
- **Lise Rolande Albertine David**, âgée de 89 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 22 juin à La Bresse, veuve de Pierre Léon Arnould
- **Angèle Marie Léontine Arnould**, âgée de 88 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 22 juin à La Bresse, veuve de Raymond Marion
- **Marie Thérèse Géhin**, âgée de 93 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 7 juillet à La Bresse, veuve de Joseph Géhin.
- **Renée Marie Julia Lemaire**, âgée de 86 ans, domiciliée 6 rue du Moulin, décédée le 5 juillet à Gérardmer, veuve de Maurice Leduc.
- **Jean-Marc Antoine**, âgé de 59 ans, domicilié 6 chemin du pré Mougeatte, décédé le 13 juillet à Felling (Haut-Rhin), époux de Isabelle Mougél.
- **Yvette Rundstalter**, âgée de 88 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 19 juillet à La Bresse, veuve de Louis Briot.
- **Jeanne Marie Julienne Poirot**, âgée de 74 ans, domiciliée 20 chemin de Bramont, décédée le 17 juillet à Vandœuvre-lès-Nancy, épouse de René Toussaint.
- **Robert Vaxelaire**, âgé de 70 ans, domicilié 23 route du Droit, décédé à La Bresse le 31 juillet, époux de Maryvonne Desbraux.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25

27 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

**En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :**

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire.....Reçoit sur rendez-vous

Maryvonne Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougél Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :

faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Niarchamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

■ Jusqu'au 28 septembre

Expo « Gens de La Bresse » des Racines Bressaudes



Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 7 septembre

Ouverture de saison culturelle
Maison de La Bresse 19 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 9 septembre au 12 novembre

Exposition Jeannine Richard
Maison de La Bresse
Du lundi au vendredi 15 h-18 h
Samedi et dimanche : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 29 septembre

20h04 de l'idée sans détour
spécial Festival de Géographie
Maison de La Bresse 20 h 04
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr
www.maisondelabresse.fr - MLC : 03 29 25 60 09

LOISIRS

■ 9 septembre

Associations en Fête
Site du complexe piscine patinoire 14 h à 18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 24 septembre

Retro Loisirs Ligne Bleue
Parking Complexe piscine 9 h-12 h
Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

DIVERS

■ 30 septembre

Don du Sang
Salle des Fêtes 8 h 30-12 h et 15 h-18 h 30
Infos : Établissement Français du Sang
Tél. : 03 83 44 62 62

SPORTS

■ 14 septembre

Championnat des Clubs de pétanque
à côté du gymnase 14 h
Infos : Michel Gehin
Tél. : 07 82 48 23 00 - michelgehin2@free.fr



■ 24 septembre

38^e Trial Moto championnat Grand Est
La Basse des Feignes 8 h-18 h
Infos : Damien Antoine
Tél. : 06 15 59 81 37 - damienantoine2@aol.fr

■ 24 septembre

Rainkopf Trail
Départ et arrivée
Station La Bresse-Hohneck 8 h-15 h
Infos : Jean Mercier, Vice-Président CAF
jean.mercier19@orange.fr
Michel Cuny - Tél. : 06 08 00 67 62

